

Crèche Bourdan

14-16 rue Bourdan 75012, Paris



Présentation

Situé à quelques pas de la Place de la Nation, ce nouvel équipement a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants du quartier. La construction d'une crèche multi-accueil de 99 places fait suite à la démolition de l'ancienne crèche Bourdan de 55 places, augmentant ainsi la capacité d'accueil de l'équipement. L'environnement urbain de la crèche est essentiellement constitué de barres de logements Paris Habitat de hauteur moyenne (R+6) et de l'architecture hétérogène de l'École Boule (école supérieure des arts appliqués et lycée des métiers d'art, de l'architecture intérieure et du design). Rénovée en 2013 par l'agence Pascal Sirvin, l'École Boule possède une façade en briques Jules Ferry de 1880 et un mur-rideau de Jean Laprade et Jean Prouvé de 1951. L'enjeu de la construction de ce nouvel équipement est de s'intégrer parfaitement à cet environnement architectural remarquable. La nouvelle crèche a nécessité l'agrandissement de la parcelle sur un terrain adjacent de Paris Habitat. L'emprise principale présente un fort dénivelé (3m entre les deux points extrêmes). En conséquence de ce dénivelé, le rez-de-chaussée est semi-enterré et nécessite des murs de soutènement. Le parti pris de l'architecte est la réalisation d'un socle minéral, en béton, pour le rez-de-chaussée, surplombé d'étages en ossature bois. L'isolant utilisé dans la structure bois est le Métisse®, fait par Le Relais à partir de coton recyclé. Le rez-de-chaussée, sur rue, est dédié à l'accueil des enfants avec un bureau et le local poussettes, aux espaces de préparation : cuisine, réserve, légumerie et laverie, aux espaces techniques (sous-station CPCU, poubelles, entretien, CTA) et aux vestiaires des personnels. Les étages supérieurs sont destinés aux espaces de vie des enfants : espaces d'éveil et de repos, buanderie, lingerie, biberonnerie et espaces extérieurs ; on trouve également deux bureaux et la salle de détente des personnels. À tous les niveaux, une bande de services, le long du mur mitoyen avec l'immeuble de logements Paris Habitat, contient les

circulations verticales (ascenseur et escalier), ainsi que les sanitaires et gaines techniques. La façade du rez-de-chaussée, sur rue, est en béton teinté d'un ton clair et matricé. Les façades des étages supérieurs sont traitées en bardage et panneaux de bois. Le bardage vertical en mélèze rappelle la verticalité des pins se trouvant sur la parcelle. Le bois est pré-vieilli par un saturateur afin d'anticiper la patine naturelle des façades et de conserver une homogénéité. Plusieurs espaces extérieurs sont prévus pour les enfants : - un jardin accessible de plain-pied depuis les unités d'accueil des enfants avec une aire de jeu, - un patio au rez-de-jardin, - deux terrasses au R+1, une pour les enfants, avec un abri, et une pour le personnel, sur rue, - une partie de la toiture au R+2, avec une pergola. Sur les onze arbres existants, huit sont conservés, trois sont abattus et un nouvel arbre est planté. La terrasse du personnel au R+1 bénéficie d'un système de végétalisation « en motte de terre » ainsi qu'une partie de sedums (système extensif). La partie de toiture non praticable au R+2 est végétalisée sur 243m² avec un système semi-intensif de végétaux type prairie fleurie et herbes hautes et un bac planté de bambous. En limite de parcelle et le long des clôtures séparatives, des zones plantées sont aménagées.

Programme

Construction d'une crèche multi-accueil de 99 places

Mots clés BOIS - CRECHE - ENFANT

Concepteur(s) Giet Architecture

Maître(s) d'ouvrage(s) Direction Constructions Publiques et Architecture - Ville de Paris

Types de réalisation Architecture - Equipement social et socio-éducatif

Année de réalisation 2019

Surface(s) 1 100 m²

Coûts 3 500 000 €

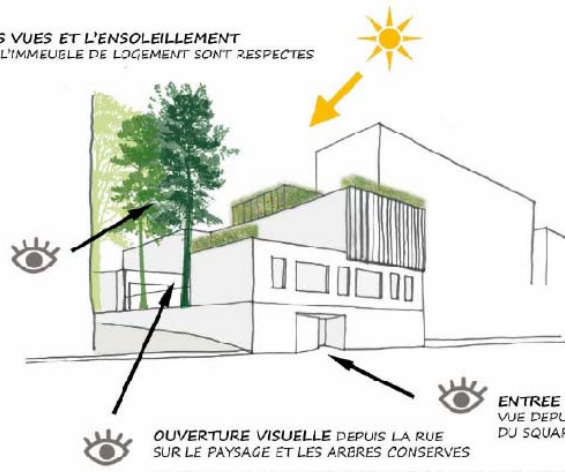
Crédit photos Giet Architecture - DCPA

Date de mise à jour 01/08/2018





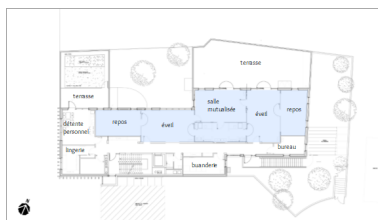
LES VUES ET L'ENSOLEILLEMENT
DE L'IMMEUBLE DE LOGEMENT SONT RESPECTES



OUVERTURE VISUELLE DEPUIS LA RUE
SUR LE PAYSAGE ET LES ARBRES CONSERVES

ENTREE
VUE DEPUIS LA VENELLE
DU SQUARE SAINT-CHARLES

LA COMPOSITION EN TERRASSES PLANTEES SUCCESSIVES
CONTRIBUE A RENFORCER LA PERCEPTION PAYSAGERE DU SITE



Plan R+1



Plan rez de jardin

Unité des grands Unité des moyens Unité des petits Unité des tout petits